

République Française

Département des Vosges
Arrondissement de Saint-Dié
Canton de La Bresse

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Vagney

SEANCE DU 25 JANVIER 2024

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
24	19	21

Date de convocation
19 janvier 2024

Date d'affichage
01 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du conseil municipal - 1er étage, sous la présidence de **Didier HOUOT**, Maire.

Présents : **AUBERT Emmanuelle, CLAUDE Karine, CUNY Philippe, GASSER-MANGEOT Aurélie, GEORGE Jean-Gérard, GROSJEAN Marie-Agnès, GROSJEAN Marie-Danièle, HOUOT Didier, JOMARD Daniel, LABAYS Laurence, LANGLOIS Willy, MARTIN Jean-Michel, MESDAG Jean-François, PHILIPPE Jean-Michel, PIERREL Cédric, PIQUEE Yannick, ROBERT Dorine, ROHR Michaël, VINCENT Ludovic.**

Absents : **COLLIN Murielle, DUC GRANDEMANGE Céline, TRUFFIN Cathy.**

Représentés : **BAUD Laëtitia à ROHR Michaël, MARTIN Maxime à MARTIN Jean-Michel.**

Madame AUBERT Emmanuelle a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Domaines – Liste des acquisitions et cessions immobilières conclues en 2023

N° de délibération : 102024

Monsieur l'adjoint aux terrains informe que le Code général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2241-1, prévoit l'obligation pour les communes de plus de 2 000 habitants de dresser un bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières effectuées pendant l'exercice budgétaire précédent.

Monsieur l'adjoint fait état des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2023 :

- acquisition de terrain à M. PREVOST Sébastien :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
AC	425	Fontaine	00 ha 00 a 17 ca

- cessions de terrains Lotissement Les Roches de Fontaine :

Acquéreurs	Section	Numéro	Lieudit	Surface
GASSER Loïc et Aurélie	AO	538	Roches de Fontaine	00 ha 09 a 40 ca
DEFRAIN Olivier et Sylvie	AO	510	Roches de Fontaine	00 ha 07 a 16 ca
	AO	540	Roches de Fontaine	00 ha 01 a 31 ca
ANSEL Virginie	AO	515	Roches de Fontaine	00 ha 06 a 90 ca
AME Quentin	AO	518	Roches de Fontaine	00 ha 07 a 73 ca
FEBVAY Justine				
KRZESAJ Michel et Annick	AO	507	L'Echastelat	00 ha 05 a 32 ca
	AO	521	Roches de Fontaine	00 ha 05 a 44 ca
MARCHAL Noël	AO	523	Roches de Fontaine	00 ha 08 a 46 ca
PADOX Lydie				
DESPRES Fabien et Anne-Laure	AO	524	Roches de Fontaine	00 ha 07 a 21 ca
CUNAT Régis	AO	526	Roches de Fontaine	00 ha 06 a 86 ca
VAUGIER Sophie				
PIQUEE Claude et Marie-Odile	AO	533	Roches de Fontaine	00 ha 08 a 50 ca
COMMUNEAU Grégory	AO	498	Le Mezy	00 ha 01 a 08 ca
STACHOWIAK Laëtitia	AO	534	Roches de Fontaine	00 ha 01 a 03 ca
	AO	504	L'Echastelat	00 ha 04 a 26 ca

- échange de terrains avec M. GUSTIN Claude :

Cession à titre d'échange par la Commune de Vagney à M. GUSTIN :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
AO	495	Le Mezy	00 ha 09 a 13 ca

Cession à titre d'échange par M. GUSTIN à la Commune de Vagney :

Section	Numéro	Lieudit	Surface
AO	487	Le Moissongo	00 ha 00 a 21 ca
AO	489	Le Moissongo	00 ha 00 a 17 ca

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- adopte l'état présenté,
- décide de mettre en ligne cet état validé sur le site internet communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Affiché le 01 février 2024

Didier HOUOT,
Maire



Emmanuelle AUBERT,
Secrétaire de séance

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.